

Vert libéraux.
créateurs d'avenir



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud



Communiqué de presse

« Crues du siècle en Valais » - les partis politiques vaudois se mobilisent pour demander au Conseil d'Etat d'agir rapidement.

Le 23 avril 2024, une résolution soutenue par l'ensemble des partis siégeant au Grand Conseil a été déposée. Elle demandait que le Conseil d'Etat mette tout en œuvre pour faire avancer rapidement le projet de troisième correction du Rhône afin de sécuriser le Chablais contre le risque de crues et, ainsi, de permettre un développement qualitatif de toute une région.

Le 28 mai 2024, le Conseil d'Etat valetan décidait unilatéralement et sans concertation du Conseil d'Etat vaudois de revoir à la baisse cette troisième correction du Rhône, notamment en raison des coûts des travaux largement sous-estimés et qui avoisineraient plutôt les 5 milliards au lieu des 3.6 milliards prévus.

La résolution des Député.e.s vaudois précise que « *Le Chablais est vulnérable face aux crues, notamment du Rhône. Pour réduire ce risque, un projet de troisième correction du Rhône a été lancé il y a bientôt 20 ans. Entre autres procédures, les plans d'aménagement ont été validés par les cantons du Valais et de Vaud en 2016. Le Grand Conseil vaudois a même voté les crédits nécessaires en 2018. Les communes territoriales vaudoises sont parties prenantes à ce processus et contribuent de manière substantielle à sa réalisation, tant du point de vue administratif que financier.* »

Suite aux inondations du 1^{er} juillet dernier, et leurs conséquences sanitaires, sociales, environnementales et financières relatées dans la presse, il y a également matière à s'inquiéter sur les dangers potentiels de pollution du Léman et de la réserve naturelle des Grangettes située à l'embouchure du Rhône – sans parler des fortes pluies de ce week-end. Avec sept stations d'épuration valaisannes touchées par les inondations, les eaux qui ne pouvant être traitées poursuivront leur chemin directement vers le lac. Et ce ne sont que les aspects visibles des potentielles pollutions. Il pourrait sembler trivial de rappeler que les dangers naturels sont et seront toujours présents et que ces inondations dans le Haut-Valais auraient pu avoir des conséquences dramatiques pour tout le Chablais vaudois.

Le problème doit être abordé dans sa globalité, en alliant d'un côté préservation de la nature et renaturation du Rhône et de l'autre protection du bâti et des activités humaines. L'un ne va pas sans l'autre.

Ainsi, la troisième correction du Rhône doit être mise en œuvre sans tarder et telle que prévue par le projet mûrement réfléchi par le Canton de Vaud, pour le moins, et la Confédération. Les signataires du présent communiqué le demandent expressément et soutiennent les efforts du Conseil d'Etat vaudois pour activer les travaux.

Lausanne, le 8 juillet 2024

Pour tout renseignement :

Vert'libéraux	Claire Richard, Présidente, 079 485 80 72
PLR	Florence Bettschart-Narbel, Présidente, 076 347 08 87
Parti Socialiste	Romain Pilloud, Président, 078 613 92 33
UDC	Kevin Grangier, Président, 079 432 37 64
Les Verts	Jonas Kocher, 079 539 53 43 et Anita Rokitowska, 078 774 14 80, vice-président-e-s
POP	Vincent Keller, Président, 079 469 48 52

Références :

https://www.vd.ch/gc/depute-e-s/detail-objet/objet/24_RES_7/membre/100772